



MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS  
SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE LA  
FORMATION PROFESSIONNELLE  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Route de l'aéroport  
☎ : 10 BP 250 Cotonou  
☎ : (229) 21 32 38 43 ; Fax : 21 32 41 88  
Web : www.enseignementsecondaire.gouv.bj

Cotonou, le 25 janvier 2024

N° 158 MESTFP/DC/SGM/DESTFP/DESG/SEPub-ESG/SA

**A**

**Mesdames et Messieurs les Directeurs  
Départementaux des Enseignements  
Secondaire, Technique et de la  
Formation Professionnelle**

**Objet :** Recensement des professeurs adjoints ou enseignants mis en formation pour le BAPES, le BAPET ou le CAPAEPS, titulaires d'un CAPES, d'un CAPET ou d'un CAPEPS, obtenu à titre payant.

**Référence :** courrier n°0123/MESTFP/DC/SGM/DESG/SEPub-ESG/SA du 23 janvier 2024.

Dans le cadre de l'objet sus visé, vous êtes invités à faire parvenir les listes des professeurs adjoints ou enseignants mis en formation pour le BAPES, le BAPET ou le CAPAEPS, titulaires dans le même temps d'un CAPES, d'un CAPET ou d'un CAPEPS, obtenu à titre payant et en situation de classes, dans les établissements publics de l'enseignement secondaire général, technique et de la formation professionnelle de vos départements respectifs.

Lesdites listes, compilées par département, en fichier Excel, accompagnées des copies légalisées des diplômes de CAPES, CAPET ou CAPEPS ainsi que des emplois de temps, dûment signés par les Chefs d'établissements, des classes tenues au second cycle, sont attendues en version papier et numérique à la DESG ainsi qu'à l'adresse mail [adissamikael@gmail.com](mailto:adissamikael@gmail.com) au plus tard le **vendredi 02 février 2024 à 17 heures**, conformément au tableau ci-joint.

La présente note apporte une rectification au courrier sus référencé.

J'attacherai du prix aux diligences que vous observerez à cet effet.

MESTFP : ATCR

PJ : Tableau de recensement des enseignants



**Cyrille AÏNAMON**  
Pour le Ministre et P.O.,  
Le Secrétaire Général du Ministère

